

El Khomry, Valls avec Macron : 2 pas en avant , 3 pas en arrière !

**Ce – n'est - qu'un - début , continuons - le - combat !
Le 9 mars dans la rue . Le 17 , on continue !**

Ces phrases et expressions célèbres, caractéristiques de notre action syndicale qui s'inscrit dans la durée et dans la convergence des luttes , s'appliquent parfaitement à la situation présente autour du projet de LOI TRAVAIL. Les formidables mobilisations du 9 mars dernier ont vu les mouvements de jeunes être soutenus et rejoints par les salarié-es, précaires, intermittent-es et chômeur-euses. « Ce n'est qu'un début !... »

Les premières reculades du gouvernement ne remettent absolument pas en question les fondements du projet de LOI avec ses 3 piliers : destruction du temps de travail, libéralisation accrue des licenciements, inversion de la hiérarchie des normes (donnant une prééminence aux accords locaux contre la norme du code du travail). Il faut poursuivre et amplifier la mobilisation pour obtenir le retrait



Le lien en terme de lutte est essentiel à établir en permanence avec la négociation sur la nouvelle convention d'assurance chômage qui vient de débuter et ne vise, elle aussi, qu'à réduire les droits des seuls chômeurs. Il n'y a qu'à voir dans la Loi El Khomry l'article qui vise à réintroduire la disposition qui permet à Pôle Emploi de s'arroger le droit de retenir les trop perçus directement dans la poche des chômeurs !

Pourtant ce passe droit avait été jugé illégal par le Conseil d'Etat en octobre dernier qui l'avait amené à annuler la convention d'assurance chômage 2014 et l'agrément du Ministre Rebsamen !

**Ces projets assassins ne sont pas négociables.
Notre seul objectif : leur retrait pour éviter la privation des salariés
de droits fondamentaux qui correspondent à une régression sociale
sans précédent!**

**Nous appelons l'ensemble de nos collègues de Pôle Emploi
à participer massivement à toutes les actions organisées !**

**Toutes et tous en grève le 17 mars
Jusqu'au retrait total du projet de LOI TRAVAIL**